



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Inspection de l'Éducation nationale
Enseignement Technique-Enseignement Général

Affaire suivie par :
Fabienne Buisson
Anna David
Sandrine Dutrey
Loïc Le Gad
Marc Pacquetet
Mathieu Simonneau

Toulouse, le 19 septembre 2023

Les inspecteurs d'économie-gestion

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'Économie- Gestion et
du domaine professionnel Alimentation,
Fleuriste et Hôtellerie-Restoration
s/c de Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
LP, LPO, LPP, EREA, ESRP / ESPO EPNAK, CLG

Tél : 05 36 25 72 14/15/16
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr
75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Objet : Lettre de rentrée 2023-2024

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour l'investissement qui a été le vôtre au cours de l'année 2023-2024.

Nous félicitons les lauréats pour leur réussite aux concours et souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie, aux professeurs stagiaires, aux professeurs alternants, en détachement et agents non titulaires qui débudent dans le métier. Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des enseignants pour les accueillir avec bienveillance au sein des équipes, les accompagner dans leur découverte de ce métier exigeant et passionnant et surtout les aider à construire leur pratique professionnelle.

Nous vous informons de modifications organisationnelles au sein du groupe Économie-Gestion

Anne-Marie Giacometti fait valoir son droit à la retraite à partir du 1er octobre 2023. Nous la remercions de sa riche contribution aux filières de l'économie et gestion tout au long de ses nombreuses années de service au sein de l'académie de Toulouse, et lui souhaitons une retraite des plus heureuses.

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux Inspecteurs

Sandrine Dutrey prend en charge des filières transport, logistique, sécurité et dispositifs sportifs de la voie professionnelle
Loïc Le Gad assure désormais le pilotage de la filière Hôtellerie-Restoration
Marc Pacquetet copilotera la filière accueil-commerce-vente avec Fabienne Buisson, et prend en charge la filière fleuristerie et le champ vente-distribution-logistique en SEGPA

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse réaffirme le **plan de continuité de la Transformation de la Voie Professionnelle (TVP)** et fixe à l'école les engagements suivants :

- Faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels
- Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages
- Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école
- Contribuer à faire de la France une Nation sportive
- Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble"

En cette rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale a rappelé la volonté d'œuvrer au service d'une École protectrice et émancipatrice, qui engage chaque membre de l'institution scolaire dans la promotion, la protection et la transmission des principes et valeurs de la République. Cet objectif, qui constitue la mission première de l'École (art. L 111-1 du Code de l'Éducation), suppose un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours au travers de réflexions, d'engagements et d'actions sur de nombreuses thématiques : la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, l'éducation à la défense, la démocratie scolaire, les questions à enjeux mémoriels, l'éducation au développement durable. Si nombre de projets peuvent être menés à l'échelle d'un établissement au travers de différentes instances (CVC, CVL, CESCE notamment), nous rappelons combien chaque discipline contribue activement à la formation du citoyen, comme en atteste l'ouvrage collectif coordonné par l'IGESR La République à l'École (<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>). Dans les lycées professionnels, cette nouvelle année scolaire est également marquée par la mise en place de la réforme de l'enseignement professionnel, dans la suite de la transformation de la formation professionnelle (TVP), dont les dispositifs restent en vigueur. Les 12 mesures se déploieront progressivement sur les prochaines rentrées. Dès cette rentrée, si leur établissement s'est engagé dans la démarche, certains d'entre vous peuvent être concernés par le renforcement des fondamentaux (effectifs réduits en français et en mathématiques en classe de seconde, heures supplémentaires en première et terminale), l'offre d'options nouvelles en classe de terminale ou encore des dispositifs avec des partenaires pour accompagner l'insertion professionnelle. Par ailleurs, un plan de formation des enseignants de lycée professionnel sera déployé sur des pratiques issues de l'expérimentation ProFAn.

En parfaite cohérence avec les objectifs fixés par le Ministre, le nouveau projet académique 2023-2026 conçu dans une démarche participative, définit les axes de travail pour l'ensemble de la communauté éducative au bénéfice des élèves de notre territoire : structuré autour de 4 ambitions, ce cadre de travail commun précise les objectifs, leviers pour agir, engagements académiques, actions concrètes et partage d'expérience. A découvrir ici : <https://www.ac-toulouse.fr/projet-academique-2023-2026-128439>

Concours

L'enseignement professionnel est porteur de dynamiques qui permettent aux lycéens de nos filières de découvrir d'autres modes d'apprentissage, de rencontrer d'autres milieux et des partenaires afin de valoriser leurs réussites. Pour accompagner les élèves dans la réussite de leur parcours de formation, vous avez la possibilité de les engager dans les concours ou challenges proposés aux filières de l'économie-gestion.

Voici une liste non exhaustive avec les liens actifs sous les images : [Concours de métiers](#)



Le concours général des métiers organisé par l'Éducation nationale est ouvert à 5 spécialités du domaine de l'économie-gestion :

- Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option A,
- Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option B,
- Bac pro Commercialisation et Services en Restauration,
- Bac pro Cuisine
- Bac pro Organisation de Transport de Marchandises.

➔ <https://www.education.gouv.fr/le-concours-general-des-lycees-et-des-metiers-un-prix-d-excellence-10022>



La **47^{ème} édition des worldskills** (Olympiades des Métiers) aura lieu à Lyon en France **du 10 au 15 septembre 2024**. Il s'agit d'une compétition mondiale des métiers sur 3 parcours : concours régional, national et mondial. Ses objectifs sont de promouvoir les métiers (plus de 60 métiers), valoriser les jeunes élèves et apprentis, faire de l'excellence une norme de la formation professionnelle et valoriser l'émergence des métiers pour répondre aux besoins économiques du territoire. Cela passe par une mobilisation de nos apprenants (formation initiale scolaire et apprentis). En ce début d'année la Drafpica a constaté une faible inscription dans certains métiers. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 31 octobre 2022**. Une mobilisation académique est attendue.

➔ Consulter le site pour l'inscription des apprenants futurs professionnels impliqués dans leur métier et sensible à cet exercice. Choisir la rubrique « Région Occitanie » <https://inscription.cofom.org/>

Concours valorisation des chefs-d'œuvre (voir lien vers le portail de la TVP – chef-d'œuvre) :



FONDATION
COLBERT
INSTITUT DE FRANCE



Autres (INRS, je filme le métier qui me plaît...)

Grace à votre engagement, la qualité des projets portés par les filières de l'économie-gestion de l'académie de Toulouse, est régulièrement reconnue et mise à l'honneur au niveau régional et national.



**JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT**

Bureau des entreprises

Le bureau des entreprises est, pour les acteurs du monde professionnel, le point d'entrée au sein de chaque lycée professionnel. Ses actions contribuent à l'attractivité des formations professionnelles, à la réussite des parcours de formation, à l'amélioration de l'insertion professionnelle et à l'adaptation des formations aux besoins en compétences du territoire.

Chaque bureau des entreprises articule ses activités autour de trois axes :

- Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire
- Faire vivre la relation école/entreprise dans les parcours des apprenants
- Contribuer à organiser les temps de formation en milieu professionnel

Accompagnement renforcé

L'accompagnement renforcé a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et dans la construction de son parcours. Quelle que soit la discipline, les professeurs élaborent collectivement un projet pour sa mise en œuvre. En complément du renforcement des savoirs fondamentaux, de l'accompagnement personnalisé et de l'accompagnement à l'orientation dès la classe de seconde, la construction des parcours mobilise les équipes sur la [préparation des élèves à l'insertion professionnelle](#) et la [poursuite d'études](#). Deux vade-mecum sont mis à disposition.

Rémunération des PFMP

Le décret du 11 août 2023 prévoit le versement d'une [allocation](#) en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel
Plan de continuité pédagogique

À chaque rentrée scolaire, au sein de chaque établissement, le plan de continuité pédagogique fait l'objet d'une actualisation, à laquelle vous contribuez, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves. Ce plan doit pouvoir être activé sans délai à tout moment de l'année selon l'apparition d'une situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées. Ce plan présente les hypothèses « **hybride** » et « **à distance** ». **Pour plus d'information, consultez le lien :**

→ <https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

Plan Académique de Formation (PRAF)

La campagne d'inscription au PRAF est **désormais ouverte tout au long de l'année**. L'offre de formation continue pour l'année 2023-2024 proposée par l'EAFC est disponible sur l'application SOFIA via le portail académique ARENA.

Un système d'abonnement à un module de formation vous permet de vous identifier comme intéressé(e) par la formation. Une notification mentionnant la date, le lieu et la modalité de la session de formation vous permettra de vous pré inscrire ou non. La préinscription sera close entre quatre et cinq semaines avant la date de la formation. Elle se transformera en inscription après avis de votre supérieur hiérarchique

Pour vous accompagner dans ces évolutions, vous trouverez des tutoriels sur le site de l'EAFC :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eafc/>

Parcours de formation M@gistère et accompagnement des enseignants titulaires et non titulaires

Une offre de formation continue en ligne, tutorée et interactive vous est proposée sur la plateforme M@gistère accessible via le portail ARENA. Vous y trouverez des parcours accompagnés ou en auto-formation répondant à vos besoins immédiats de formation et vous offrant la possibilité d'acquérir des badges comme attestation de participation.

Zoom sur quelques parcours M@gistère

Transformer la voir professionnelle :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

Principes d'acquisition des compétences dans les formations professionnelles :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1994>

Enseigner dans le second degré : accompagnement à la prise de poste :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>

Enseigner l'économie-gestion : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2827>

Accompagnement pédagogique en PFMP : <https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=10398>

Adapter les parcours de formation des élèves en CAP 1, 2 ou 3 ans : <https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=9808>

La Transformation de la Voie Professionnelle fait également l'objet de publications régulières : textes réglementaires, liens vers les parcours de formation, documents d'accompagnement, exemples de « bonnes pratiques » :

→ <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/transformation-de-la-voie-professionnelle>

Remplacement de courte durée

A titre indicatif, un document de synthèse catégorise et identifie des ressources mobilisables dans le cadre du remplacement de courte durée dans les filières de l'économie gestion de la voie professionnelle.

→ <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-gestion-voie-pro/continuete-pedagogique-et-remplacement-de-courte-duree>

Concours de recrutement

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2023 auront lieu **à l'automne2023**, vous serez informés via vos établissements ou la liste de diffusion académique lpecogestion.

→ Consulter le [site devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr) où vous trouverez toutes les modalités, rapports des jurys...

Site disciplinaire académique

Le [site académique Économie-Gestion](#) est un support d'information important. N'hésitez pas à nous proposer, pour publication, des articles relatifs aux actions que vous menez avec vos élèves ou encore des ressources pédagogiques que vous souhaitez partager.

Site disciplinaire national

Le centre national de ressources pour l'enseignement professionnel en économie et gestion, [CERPEG](#) est le site de référence pour les professeurs d'enseignement professionnel en économie et gestion. Il comporte :

- une actualité pédagogique et disciplinaire mise à jour,
- un wiki des savoirs, un wiki des applications, une vidéothèque,
- des ressources sur la digitalisation et le numérique
- des ressources structurées autour de la transformation de la voie professionnelle
- une rubrique publiant les sujets d'examens des filières professionnelles
- une [chaîne Youtube CERPEG](#), comprenant plus de 70 vidéos relatives au numérique, aux applications, aux métiers et aux filières.

Les professeurs peuvent également s'inscrire au groupe CERPEG du réseau social [VIAEDUC](#) pour publier, partager, commenter et enrichir leurs ressources.

Culture numérique professionnelle - Pix+ Édu

Le dispositif Pix+ Édu vise à renforcer la culture numérique professionnelle des personnels enseignants et d'éducation. Le dispositif est constitué d'un parcours d'auto-positionnement et de parcours d'entraînement pour accompagner la montée en compétences.

Le parcours d'auto-positionnement comporte en moyenne 50 questions pour une durée de 1h à 2h. Il peut être suspendu à tout moment pour une reprise ultérieure. La plateforme permet de visualiser son avancée dans le parcours, ainsi que les réponses aux questions et les explications associées. Tout au long du parcours, des tutoriels sont proposés en autoformation.

Mi-septembre, chaque enseignant recevra un courrier électronique d'invitation adressé par la DNE à l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation. Les enseignants volontaires y trouveront le code d'accès et le lien direct sur la plateforme [pix.fr](#). Ils pourront se situer dans la maîtrise de leurs compétences numériques pour l'éducation .

Pour en savoir plus, [lien eduscol](#)

Utilisation de la messagerie académique

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique [nom.prenom@ac-toulouse.fr](#).

Afin de faciliter la communication pédagogique directe, nous demandons à tous les enseignants d'utiliser leur messagerie électronique professionnelle. Pour respecter le règlement général des protections des données (RGPD), nous utiliserons exclusivement cette adresse académique pour communiquer avec vous. Toutes les informations institutionnelles (dont l'alerte rendez-vous de carrière PPCR) transitent par cette adresse professionnelle. Les nouveaux collègues doivent se rapprocher de leur responsable informatique au sein de l'établissement pour récupérer les accès.

Examens

Nous rappelons que la participation des enseignants aux examens (interrogations et corrections, y compris pour le chef-d'œuvre) est une des missions obligatoires. Pour des raisons d'organisation, **toutes les convocations aux épreuves ponctuelles envoyées par la DEC sont donc prioritaires sur les évaluations en CCF** organisées dans les établissements.

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date de clôture de ces examens, fixée par la note de service établissant le calendrier de la session (Cf. note de service transmise dans vos établissements pour chaque session).

Rendez-vous de carrière

Le rendez-vous de carrière est un temps dédié qui porte un regard sur une période de vie professionnelle. Temps d'observation et d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle et prend appui sur un document de référence de l'entretien complété par l'enseignant.

→ <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Projet d'évolution professionnelle

Nous invitons celles et ceux d'entre vous qui ont un projet d'évolution de carrière ou qui développent des pratiques pédagogiques innovantes à nous en faire part. Nous sommes à votre écoute et pouvons vous apporter conseil et expertise pour tout projet.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année scolaire riche d'innovations et d'expérimentations pédagogiques et vous remercions par avance, de votre engagement au service de la réussite des élèves de la voie professionnelle. Les IEN-ET Économie-Gestion restent disponibles pour répondre à vos interrogations.

Les Inspectrices(teurs) de l'Éducation nationale Économie-Gestion
Fabienne BUISSON
Anna DAVID
Sandrine DUTREY
Loïc LE GAD,
Marc PACQUETET
Mathieu SIMON

PJ : organisation du groupe des IEN Économie-Gestion